

La résidence satisfait aux exigences d'isolation thermique et de maîtrise des consommations énergétiques au sens de la réglementation RT 2012.

La résidence respecte les conditions d'accessibilité aux handicapés instaurées par l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006.

### Caractéristiques techniques générales de l'immeuble

#### FONDATIONS, INFRASTRUCTURE ET OSSATURE

Fondations superficielles de type semelles filantes ou plots isolés ou fondations profondes de type pieux ou micropieux en béton armé ou paroi moulée ou pieux séquentiels calculées selon résultats de l'étude géotechnique.

Voiles intérieurs et poteaux en élévation en béton armé ou en agglomérés de ciment.

Planchers en béton armé ou prédalle.

#### FAÇADES

Voiles en béton armé ou murs maçonnés en aggloméré de ciment ou en briques recevant une isolation par l'intérieur ou extérieur suivant cas.

Finition par enduit monocouche ou peint ou parement de façade ou béton peint ou béton brut ou béton teinté ou béton matricé ou béton lasuré (matériaux et coloris suivant choix d'architecte).

#### CLOISONNEMENTS

Séparatifs entre logements : voile en béton armé, parpaings ou système complexe avec plaques de plâtre et ossature métallique de type SAD de chez Placostyl, selon calculs de structure.

Distribution intérieure des logements: cloisons en plaques de plâtre et âme alvéolaire de type Placopan en 50 mm.

#### COUVERTURE ET TOITURE TERRASSE INACCESSIBLE

Toiture terrasse inaccessible: Etanchéité par système auto protégée. Ou protection par gravillons.

Toiture autre : bac acier ou zinc

### Parties privatives

#### REVETEMENTS DE SOL

Les revêtements sont posés, collés sur chape.

Carrelage : 43x43 de type grés cérame ou émaillé et plinthe assortie ou plinthes bois peintes blanches dans tout le logement excepté dans les chambres.

Chambres : parquet flottant stratifié U3P2 ou U2SP2 et plinthe bois peinte ou plinthe assortie.

Matériaux proposés parmi un choix de 4 coloris.

#### REVETEMENTS MURAUX CERAMIQUE

Faïences : collée 20x40 ou 25x40

Dans les salles de bains : sur hauteur d'huissier au pourtour des baignoires et des douches y compris les tabliers de baignoire.

Au droit des retours des meubles vasques à moins de 40cm de la robinetterie

Dans la cuisine (uniquement si pose de pack cuisine) : Faïence 20x20 sur 40 cm de hauteur au droit des meubles bas.

Matériaux proposés parmi un choix de 4 coloris.

#### MENUISERIES EXTERIEURES

Fenêtres ou portes fenêtres ouvrant à la française ou coulissantes ou oscillo-battantes et châssis fixe selon plan, en aluminium teinte au choix de l'architecte.

Double vitrage à isolation thermique renforcée.

Occultation par volet roulant en aluminium manœuvré par commande électrique sur la grande baie du séjour et commande manuelle sur les autres baies ou volets coulissants aluminium. (suivant plans)

Teintes au choix de l'architecte.

#### MENUISERIES INTERIEURES

Porte palière classement sécurité A2PBP1 selon exigence label retenu. Serrure 3 points A2P 1 étoile. Microviseur. Joint isophonique.

Portes intérieures de distribution isoplanes laquées type SVEDEX ou équivalent. Quincaillerie de type BRICARD.

Fermeture des placards par porte type SOGAL ou similaire, coulissante ou ouvrant à la française selon dimensions et plan de vente.

Revêtement de placards mélaminé de couleur blanche.

Equipement du placard dans l'entrée en penderie avec une étagère chapelière mélaminée et une tringle. (Localisation suivant plan)

Equipement, le cas échéant, des placards de chambre par une partie penderie (2/3) et une partie étagères (1/3). (Localisation suivant plan)

#### PEINTURE

Plafonds de toutes les pièces : peinture lisse mate.

Murs de toutes les pièces : peinture lisse satinée.

Boiseries et huisseries intérieures : peinture acrylique satinée.

#### PLOMBERIE - SANITAIRE

Appareils sanitaires de teinte blanche.

Suivant plan de vente :

Baignoire 1,60 ou 1,70 en acier émaillé ou en acrylique Type CONTESA de chez ROCA

OU

Receveur de douche Type ULTRAFLAT de chez PORCHER en porcelaine vitrifiée ou acrylique encastré ou similaire.

WC posé, type ULYSSE de chez IDEAL STANDARD ou similaire.

Meuble vasque avec miroir clair et bandeau lumineux dans les salles de bain et salles d'eau.

Mitigeurs Baignoire et receveur de douche Thermostatique de type LOGIS LOOP de chez HANS GROHE ou similaire.

Colonne de douche de type CROMETTA de Chez HANS GROHE ou similaire.

**EQUIPEMENTS MENAGERS DES CUISINES**

La conception des espaces cuisines répond aux exigences du référentiel NF Habitat en termes de linéaire mis à disposition pour son équipement futur.

Aucun équipement prévu.

**GAZ**

Pas d'alimentation gaz

**ÉLECTRICITÉ**

Implantation des prises et interrupteurs conforme à la norme NF C15 100.

Réception TV des chaînes nationales par réseau hertzien (paraboles 2 têtes bi-commutées) ou câblé. Prises RJ 45 dans le séjour, la chambre principale.

Contrôle d'accès par pass Vigik et/ou intratone et/ou visiophone.

**CHAUFFAGE. EAU CHAUDE. VMC**

Chauffage par réseau de chaleur urbain

Radiateurs à régulation moyenne température en acier émaillé de type REGGANE 3000 de chez FINIMETAL ou similaire, avec robinet thermostatique et thermostat d'ambiance dans le séjour (suivant étude thermique).

Implantation des corps de chauffe suivant étude thermique.

VMC hygro-réglable (suivant étude thermique).

Sèche serviette à eau chaude de type ODA PREM'S de chez ACOVA ou similaire.

**TERRASSES /BALCONS ACCESSIBLES**

SOL : dalle béton brut.

Garde-corps : Garde-corps à barreaudage ou plein suivant plan architecte.

Pare vue et séparatif en bois, tôle perforée en acier galvanisé ou thermolaquée ou béton ou verre (suivant plan et choix architecte).

**Parking**

Les places de stationnement se situent dans le parking SILO à proximité de la résidence sur le lot B1.

Le parking silo est fermé par un portail basculant ou coulissant commandé par télécommande.

Sol en enrobé ou dalle béton, marquage et numérotation des places en peinture.

Parois verticales stationnement : finition brut.

Ascenseur desservant tous les niveaux de stationnement

**Parties communes intérieures****HALL RDC**

Sol : carrelage 45x45 ou béton quartzé avec tapis-brosse incorporé.

Parois verticales : peinture ou revêtement décoratif, boîtes aux lettres encastrées et corbeille à papier.

Plafond : éclairage avec détecteurs de mouvement.

**CIRCULATION ETAGES**

Sol :

Carrelage 45x45 ou moquette ou sol PVC en intérieur

Béton brut ou peint sur coursives extérieures étages suivant étude acoustique.

Parois verticales : peinture ou revêtement décoratif (suivant choix architecte).

Plafond : peinture sur béton ou faux-plafond acoustique.

**ASCENSEURS**

Accessibles aux handicapés, ils desservent tous les niveaux habitables.

Alarme renvoyée sur centre de gestion.

**ESCALIER DE SECOURS**

Escalier en béton préfabriqué. Peinture de propreté blanche sur murs et sous-face de volée.

**LOCAL VELO /LOCAL ORDURES MENAGERES**

Finition brut

**Parties communes extérieures**

Plantations selon plan du permis de construire.

**NOTA :** Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier ces prestations pour des raisons techniques ou d'approvisionnement, à condition d'en substituer d'autres de caractéristiques et de qualités équivalentes.